

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Les pages suivantes sont destinées à recevoir le cachet commercial d'un professionnel de la réparation automobile qui effectuera l'entretien de votre véhicule CITROËN.

Faites systématiquement compléter les coupons (date, kilométrage, prochaine visite...) ci-après, en fonction de vos conditions d'utilisation, par le professionnel de la réparation automobile que vous aurez choisi.

Nous vous recommandons de conserver les factures et les documents se rapportant à l'entretien effectué sur votre véhicule.
En cas de revente, il est nécessaire de les transmettre au nouveau propriétaire avec tous les documents relatifs au véhicule.

Les entretiens périodiques ont un caractère obligatoire pour satisfaire aux conditions des garanties commerciales CITROËN.

Date : 11/08/2011 km : 14035
Conditions normales Conditions sévères
CITROËN
BROUSSEAU
Entrepreneur agréé
Rue de Périgueux
24600 RIBERAC
Tél. 05 53 91 05 38 Fax 05 53 90 42 93
SIRET : 451 839 146 00029
Intra : FR 88 451 839 146
Prochaine visite à _____ km ou le ____ / ____ / ____

Date : ____ / ____ / ____ km : _____
Conditions normales Conditions sévères
Entretien Périodique
Cachet du
professionnel
Prochaine visite à _____ km ou le ____ / ____ / ____

* Au premier des deux termes atteint.